

Département du Haut-Rhin

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SONDRSDORF**

Arrondissement

d'Altkirch

**SEANCE DU QUATRE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN**

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 09

**N° 2021/2**

Conseillers absents : 02

Pouvoirs : 02

Le 04 octobre 2021 à 19 heures 30, le conseil municipal de Sondersdorf, régulièrement convoqué le 16 septembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLIND Pierre, Maire.

**Présents à l'ouverture de la séance :** BLIND Pierre – ALLEMANN Louis – HOLTZER Jean-Pierre – MULLER Eliane – SCHIGAND Christiane - REY Sandrine - LAUBER Roland – LAUBER Peggy – BLIND Cédric.

**Absents excusés :** OTT Aimé (pouvoir à BLIND Pierre) - STEUER Sylvain (pouvoir à ALLEMANN Louis).

M. le Maire ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**Secrétaire de séance :** Aurélie KORNMAN, secrétaire de mairie.

**2021-2-01 Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal du 12 avril 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité des conseillers municipaux présents à la dernière séance.

**2021-2-02 FORÊT (ONF) : EPC (Etat Prévisionnel des Coupes) ONF pour l'année 2022**

**1 - Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes**

Le Maire présente le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour l'année 2022.

**a\* Prévisions des coupes à façonner :**

La commune prévoit les coupes dans les parcelles 1.a\*-15.r\*-30a\*-16a\*-2a\*-8a\*-7r\*-14a-23aRC + méca + chablis pour un total de 600 m3.

**MONTANT DE LA RECETTE BRUTE HT : 121 130 €**

**RECETTE NET PREVISIONNELLE hors honoraires HT : 11 603 €**

**Coupes en vente sur pied:** parcelles 6j\* pour un volume de 60 m3 pour une recette prévisionnelle de 900 € HT

**b\* Ventilation des dépenses d'exploitation des bois façonnés :**

Dépenses HT d'abattage et de façonnage en régie communale :		Dépenses HT de débardage et de câblage :	
Salaires + charges ouvriers :	48 888 €		26 090 €
Charges patronales (43 %) :	21 022 €	Honoraires :	8 282 €
Total :	<b>69 910 €</b>	Assistance à la gestion de la Main d'œuvre HT	3 496 €
Dépenses HT d'abattage et de façonnage à l'entreprise :	2 650 €		
Total dépenses HT d'abattage et de façonnage :	<b>72 560 €</b>		
Frais totaux d'exploitation (HT)		<b>BILAN NET PREVISIONNEL HT</b>	
	<b>110 428 €</b>		<b>11 603 €</b>
TVA sur les frais d'exploitation	<b>5 230 €</b>		

Observations : \*Coupes reportées de l'EPC 2021

Le conseil municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied.

En application de l'article 4 du règlement organisant les relations entre l'ONF et les collectivités pour préparer la commercialisation de leurs bois dans le cadre de ventes de gré à gré, il donne son accord pour la vente de gré à gré et dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits proposés en annexe.

En application des articles L.214.6 et suivants du code forestier, il donne également son accord pour que ces bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée. Conformément à cet article, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées.

Le conseil municipal donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF.

La commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.

Les bois façonnés en bloc pourront également, au cas par cas, faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée selon les mêmes modalités que ci-dessus.

**Etat de prévision des coupes / répartition des bois façonnés en contrat d'approvisionnement ou lots regroupés en vente groupée**

Produits	Parcelles concernées	Volumes proposés dans le cadre d'approvisionnement (m3)	Observations
Bois d'œuvre Sapin pectiné/épicéa	Toutes	850	Qualité BCD
Bois d'œuvre Pin sylvestre	/	/	
Bois d'œuvre Douglas	/	/	
Bois d'œuvre Chêne	/	/	
Bois d'œuvre Hêtre	Toutes	650	Qualité BCD
Bois d'œuvre Frêne	/	/	
Bois d'industrie feuillus	Toutes	685	
Bois d'industrie Résineux	/	/	
Bois énergie	Toutes	190	

La commune donne délégation à l'ONF pour accepter les conditions financières des contrats dans lesquels ses bois seront placés, dans le respect des mandats de négociation donnés par le comité national des ventes de bois communales.

Les lots de bois façonnés en bloc pourront également faire l'objet d'un regroupement pour une vente groupée.

L'ensemble des volumes vendus en contrat ou en bloc regroupés le sont dans le cadre du dispositif de ventes groupées, prévoyant le reversement des sommes perçues par l'ONF après déduction des frais, fixés à 1% des sommes recouvrées.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;  
Par 11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE***

**2021-2-03 FORÊT (FNCOFOR) : Contrat d'objectifs et de performances Etat : ONF – motion communes forestières**

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

CONSIDERANT :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

**La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,**

▪ **exige :**

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF,

▪ **demande :**

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;  
Par 11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE***

**2021-2-04 CCS : PV constatant la mise à disposition de biens (suite au transfert de compétence eau potable)**

**Transfert de compétences Eau et assainissement**

Depuis le 01 janvier 2019, la compétence obligatoire des budgets eau et assainissement a été transmise à la CC SUNDGAU à Altkirch suite à la loi « NOTRe » du gouvernement.

Il convient aujourd'hui d'établir entre la CCS et la Commune de Sondersdorf un procès-verbal de mise à disposition de biens ; 2 réservoirs situés section 7, parcelle 53 ainsi que les réseaux et équipements présents sur ces derniers. Il est précisé que les parcelles cadastrales précitées restent propriété de la Commune. Le CCS prend les biens dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment du transfert de compétence. Le CCS ayant déclaré bien les connaître pour les avoir vus et visités à sa convenance.

Le PV sera signé à l'issue du CM avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;**

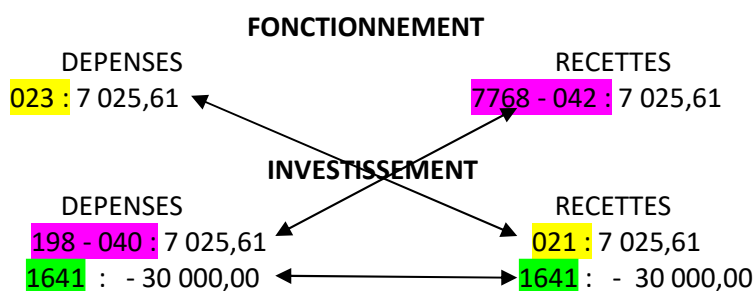
**Par 11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE**

**2021-2-05 FINANCES : DM (Délibérations Modificatives de Budget) concernant 3 écritures ; 2 lignes de neutralisation de l'amortissement et 1 troisième ligne de réduction de l'annuité de la dette**

Les deux premières lignes il s'agit d'écritures relatif à la comptabilisation de la neutralisation de l'amortissement ;

7 025.61 € en dépense de fonctionnement au 023 et 7 025.61 € en recette d'investissement au 021 viennent neutraliser l'amortissement, de même que les 7 025.61 € en dépense d'investissement au 040 et 7 025.61 € en recette de fonctionnement au 042.

La troisième ligne correspond à une réduction de l'annuité de la dette (puisque aucune réalisation n'a été effectuée à ce jour).



**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;**

**Par 11 voix POUR - 0 abstention - 0 voix CONTRE**

**2021-2-06 Divers**

- **Présentation du document PLUi** (information donnée par M. ALLEMANN Louis) suite à la réunion de la CCS. Les travaux d'études étant réalisés par l'ADAUHR.
- **Chemins ruraux**, détérioration des chemins ruraux utilisés à mauvais escient, lors de fortes pluies, lorsque les chemins sont détrempés, etc.
- **Trottoirs**, entretien des trottoirs malheureusement plus effectué de façon régulière par de nombreux citoyens.

- **Maison Forestière**, demande d'achat émanant du locataire actuel. Réflexion en cours. Une demande d'estimation pourrait être faite.
- **Foyer communal**, projet en attente au vu des subventions qui ne rentrent pas aussi vite que l'on avait escompté et du prix des matériaux qui a fortement augmenté.
- **Chats errants**, problématiques de la multiplication du nombre de chats errants.
- **Repas des Aînés**, on attend que la période soit plus propice à l'organisation d'un tel évènement.
- M. Le Maire remercie **Eliane MULLER** pour son travail durant 32 années en tant qu'ATSEM au niveau du SIAS, mais aussi en tant qu'agent toujours disponible sur la commune.
- **Fontaine du cimetière**, en cours de réparation, elle sera en état de marche pour le printemps prochain. (Information de M. HOLTZER Jean-Pierre).
- **Site déchets verts**, beaucoup de gravats ont été déversés (plastiques, etc...), au fond du site déchets verts. (Information de M. HOLTZER Jean-Pierre).
- **Problème des balles sur le toit** de la petite salle Edmond BLIND. Lorsque les jeunes jouent à la balle sur le terrain de sport et que cette dernière atterrie sur le toit, il passe par la propriété de Mme MULLER Eliane, avant d'escalader le toit qui n'est pas conçu pour cela.
- **Zone 30 devant l'Ecole et passage piéton** de la fontaine au terrain de sport (devant la salle Edmond BLIND), pour les gens qui viennent de la rue du Général de Gaulle. (Information de Mme REY Sandrine).
- Portes extérieures au niveau du **foyer** à vérifier. (Information de M. LAUBER Roland).
- Idées de la mise en place **d'une boîte à livres** (au niveau du préau par exemple) et de la création **d'une page FB**. (Proposition de Mme LAUBER Peggy).

Après un tour de table, rien ne restant à l'ordre du jour, le maire déclare la séance close à 21H30.

Délibéré en séance les jours et an susdits.

Le secrétaire,  
A. KORNMANN

Le Maire,  
P. BLIND

## Feuille d'émargement

Séance du 04/10/2021

### Ordre du jour

2021-2-01 Approbation du procès-verbal de la dernière séance (12-04-2021)

2021-2-02 FORÊT (ONF) : EPC (Etat Prévisionnel des Coupes) ONF pour l'année 2022

2021-2-03 FORÊT (FNCOFOR) : Contrat d'objectifs et de performances Etat : ONF – motion communes forestières

2021-2-04 CCS : PV constatant la mise à disposition de biens (suite au transfert de compétence eau potable)

2021-2-05 FINANCES : DM (Délibérations Modificatives de Budget) concernant 3 écritures ; 2 lignes de neutralisation de l'amortissement et 1 troisième ligne de réduction de l'annuité de la dette

### 2021-2-06 Divers :

- Présentation du document PLUi (information donnée par M. ALLEMANN Louis)
- Chemins ruraux
- Trottoirs
- Maison Forestière

Le Maire Pierre BLIND		Les conseillers municipaux, MULLER Eliane		LAUBER Roland	
1 <sup>er</sup> Adjoint ALLEMANN Louis		OTT Aimé Pouvoir BLIND Pierre		STEUER Sylvain Pouvoir ALLEMANN Louis	
2 <sup>ème</sup> Adjoint HOLTZER Jean-Pierre		SCHIGAND Christiane		LAUBER Peggy	
		REY Sandrine		BLIND Cédric	